

Kaz Plurielles



FICHE DE POSTE

Référent.e / Juriste aide aux victimes

1. CONTEXTE

1.1 Présentation de Kaz Plurielles

Le 1^{er} janvier 2025, Kaz Plurielles est née de la fusion de deux associations pionnières du territoire guyanais — l'Arbre Fromager, qui accompagnait depuis 2003 les femmes de Guyane en situation de rupture, d'isolement ou confrontées à des violences, et France Victimes 973 (ex-973 AAVIP), qui menait depuis 2012 l'accompagnement juridique et le soutien psychologique des victimes d'infractions pénales, notamment dans le cadre du Bureau d'Aide aux Victimes depuis 2013 – et de la création d'un troisième établissement, Paroles de Famille, dédié au soutien des familles guyanaises, à la coparentalité et au lien parent-enfant, actif depuis décembre 2023.

Cette fusion est l'aboutissement d'un travail de réflexion engagé dès 2023 entre l'Arbre Fromager et France Victimes 973, pour imaginer une nouvelle structuration du territoire permettant d'offrir un accompagnement global et pluridisciplinaire aux femmes, aux familles et aux victimes de Guyane.

Kaz Plurielles réunit ainsi, dans un cadre élargi, aux moyens renforcés et à l'approche plus intégrée, trois établissements complémentaires : l'Arbre Fromager, France Victimes 973 et Paroles de Famille. L'association est agréée par le ministère de la Justice et est adhérente de la Fédération nationale France Victimes.

1.2 Présentation de l'établissement et de ses missions

France Victimes 973 propose un accompagnement confidentiel et gratuit. Il intervient dès la commission de l'infraction et tout au long de la procédure pénale. Il est compétent pour accueillir et accompagner toute victime -femmes, hommes, mineurs sans condition - ayant subi une infraction pénale (atteintes aux personnes, atteintes aux biens, accident de la circulation, accident du travail, erreur médicale etc). En cas de procédure civile connexe, FV973 peut également accompagner la victime : procédure d'ordonnance de protection devant le juge aux affaires familiales dans le cadre des violences intrafamiliales, procédure devant le tribunal des affaires de la sécurité sociale dans le cadre d'un accident du travail, procédure devant la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux dans le cadre d'une erreur médicale, procédure avec les assurances dans le cadre d'un accident de la circulation etc.

Ses missions s'articulent autour de trois axes :

- L'accompagnement juridique : information, préparation des dossiers, accompagnement aux audiences, demandes de mesures de protection ... ;
- Le soutien psychologique – écoute et suivi des victimes tout au long de leur parcours ;

- L'accompagnement des victimes par des outils innovants : chien d'accompagnement juridique (CAJ), le développement de la Justice Restaurative en Guyane etc.

2. Liens de supervision & collaboration

- Sous la supervision directe de la directrice de France victimes 973
- Interlocuteurs internes : juristes et psychologues de FV973, équipe salariée des *établissements KP, équipe de direction*
- Interlocuteurs externes : *victimes d'infractions pénales, professionnels du tribunal judiciaire, partenaires etc.*

3. Conditions

- Type de contrat : CDI
- Temps de travail : temps plein 35h
- Salaire : Convention Collective ALISFA, pesée du poste : 195 points (équivalent brut minimum (sans prise en compte de l'expérience : 2810.42€ mensuels)
- Permis B exigé
- Poste basé à Cayenne, avec des déplacements possible (CACL, CCDS, CCOG)

4. MISSIONS & RESPONSABILITÉS

Dans le cadre de la tenue du Bureau d'Aide aux Victimes au sein du tribunal judiciaire de Cayenne et de ses autres dispositifs d'aide aux victimes, l'association KAZ PLURIELLES recherche un juriste/référent aide aux victimes pour son établissement FRANCE VICTIMES 973.

Mission d'appui à la direction dans la structuration des dispositifs d'aide aux victimes :

- En lien étroit avec la direction, organisation, répartition et suivi des boîtes mails
- En lien étroit avec la direction, coordination de l'activité quotidienne de l'équipe juridique
- Co-rédaction des protocoles internes liés aux dispositifs déployés
- Appui à la création et au développement de partenariats opérationnels

Mission d'accompagnement de l'équipe juridique :

- Accompagnement à la prise de poste des nouveaux juristes
- Accompagnement des juristes en poste pour renforcer la montée en compétence et le suivi qualité

Missions d'accueil et d'accompagnement des victimes d'infractions pénale :

- Accueil des victimes et entretien : assurer l'accueil physique et/ou téléphonique ainsi que les entretiens avec les personnes victimes en leur offrant un espace d'écoute et de soutien lors des permanences. Il est demandé au juriste d'avoir une approche globale de la situation et de faciliter l'orientation au besoin.
- Informer sur la procédure judiciaire : expliquer la procédure judiciaire en la vulgarisant afin de la rendre accessible et compréhensible et faire le lien avec les institutions concernées pour connaître l'avancée de ladite procédure et en informer la personne victime.
- Informer sur les droits des personnes victimes : informer les victimes sur leurs droits et les démarches à entreprendre pour leur protection et leur rétablissement.

- Traiter les dossiers en aidant et/ou accompagnant dans la réalisation des démarches juridiques : accompagner et suivre la personne victime dans la réalisation de ses démarches : dépôt de plainte, aide juridictionnelle, ordonnance de protection, constitution de partie civile, saisine des fonds de garantie (SARVI, CIVI...), etc.
- Répondre aux sollicitations du tribunal : à la demande du tribunal, effectuer les EVVI, l'accompagnement des victimes bénéficiant de dispositifs de protection (TGD, BAR, etc.), l'annonce de classement sans suite, l'accompagnement de victimes particulièrement vulnérable etc.
- Orientation et relais : Orientation des victimes vers les services les plus adaptés ou spécialisés, en fonction de leurs besoins spécifiques.
- Veille juridique : Effectuer une veille juridique pour rester informé des évolutions législatives et réglementaires pertinentes.

Participation aux missions liées au déploiement des dispositifs d'aide aux victimes :

- Actions de prévention et de sensibilisation : Participer à la conception et à l'animation des actions de prévention, d'information et de formation destinées à divers publics, tels que les professionnels, les scolaires ou encore les auteurs d'infractions pénales.
- Actions d'aller-vers : aller au-devant de la population pour informer la population sur l'aide aux victimes
- Représentation de l'association : Représenter l'association par délégation lors d'événements ou de rencontres officielles.

Rapportage et suivi-évaluation :

- Assurer la saisie et le suivi des statistiques relatives à son activité via le logiciel INAVEM Progest et les tableaux statistiques. Suivi qualité des tableaux de saisines à l'échelle de l'établissement.
- Rédaction de rapports : contribuer à la rédaction du rapport d'activité de l'association.
- Participation aux réunions : assister aux réunions de service et aux réunions partenariales pour favoriser la collaboration et l'échange d'informations.

5. Participation à la vie associative et au fonctionnement de Kaz Plurielles

Texte-cadre proposé (à insérer tel quel, en adaptant l'intitulé du poste et de l'établissement entre crochets) :

Au-delà de ses missions au sein de France Victimes 973, le/la référent(e)/juriste est salarié-e de Kaz Plurielles et participe, à ce titre, à la vie et au fonctionnement de l'association dans son ensemble :

- Participe à l'élaboration, à l'évaluation et à l'amélioration des documents relatifs à la qualité des pratiques et des activités de l'association.
- Participe aux démarches d'évaluation des pratiques et activités (auto-évaluations, audits, etc.).
- Participe à l'organisation et aux actions extérieures de l'association : stands, collectes de fonds, journées de mobilisation nationales et internationales.
- Participe, selon les besoins de son établissement, aux permanences d'accueil du public.
- Apporte un appui à l'équipe de direction pour l'animation de la vie associative : participe à la co-construction et à la réalisation des journées événementielles portées par Kaz Plurielles, en lien avec les temps forts suivants : 25 novembre, 8 mars, Sidaction, Journée mondiale de lutte contre le VIH, précarité

menstruelle, Journée européenne des victimes, Journée de lutte contre les LGBTphobies, Semaine de la médiation, etc. ainsi que tout événementiel en lien avec les programmes de l'association.

6. Niveau de qualification et profil requis

- Formation : Titulaire d'un Master 2 en droit, avec une spécialisation en droit pénal ou en droit des victimes souhaitée. Être formé.e à la gestion de projet est un atout.
- Expérience **d'au moins un an** dans un poste similaire ou dans le domaine de l'accompagnement des victimes d'infractions pénales, idéalement au sein d'une association ou d'un service public.
- Compétences techniques / connaissances requises :
 - Connaissance transversale du droit
 - Connaissance de la procédure pénale, du droit des victimes et des droits des victimes spécifiques (accident de la circulation, erreur médicale etc.)
 - Connaissance des règles d'indemnisation
 - Connaissance du fonctionnement et des acteurs du secteur associatif
 - Connaissance des techniques d'entretien et d'écoute active
 - Compréhension du rôle de référent
 - Aptitude à travailler en interaction avec les autres salariés et avec des partenaires
 - Capacité à accompagner la montée en compétence et à transmettre ses connaissances
 - Capacité d'analyse et d'esprit de synthèse
- Savoir-être / qualités personnelles :
 - Aptitudes organisationnelles : capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément
 - Autonomie dans le travail
 - Force de proposition et capacité à prendre des initiatives dans le cadre des limites de son poste
 - Capacité à prendre du recul et à gérer ses émotions
 - Capacité à gérer des situations d'urgences avec pertinence
 - Capacité à la communication : Excellentes capacités d'écoute, d'empathie et de communication, permettant d'établir un lien de confiance avec les victimes
 - Respect des règles de confidentialité et du code de déontologie de l'aide aux victimes
 - Capacité à faire preuve de diplomatie
 - Capacité à faire preuve de discrétion
- Langues : français obligatoire ; langue régionale ou étrangère en atout : anglais, portugais, nengé tango, créole guyanais etc.

7. Modalités de candidature

Veuillez transmettre votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse direction@francevictimes973.org.